

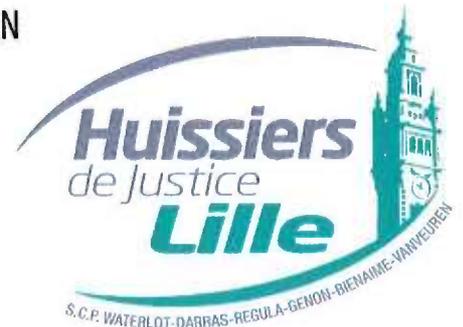
WATERLOT DARRAS REGULA GENON BIENAIMÉ VANVEUREN

Société Civile Professionnelle d'Huissiers de Justice
36 rue de l'Hôpital Militaire 59044 LILLE CEDEX

☎ 03.20.12.84.30 - 📠 03 20.54.05.14

✉ etude@huissiers-lille.com

🌐 www.huissiers-lille.com



PROCÈS VERBAL DE CONSTAT ET DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE QUINZE
LE TRENTE AVRIL



À LA REQUÊTE DE

La CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE NORD FRANCE EUROPE, banque coopérative régie par les articles 512-85 et suivants du Code monétaire et Financier, société anonyme à directoire et à conseil de surveillance inscrite au RCS LILLE n° 383 089 752 au capital de 622 079 320 euros, dont le siège social est à LILLE (Nord) EURALILLE, 135 Pont de Flandres, agissant poursuites et diligences de son représentant légal y domicilié en cette qualité

Ayant pour avocat Maître Francis DEFFRENNES, Avocat au Barreau de LILLE, Cabinet THÉMÈS, 3 rue Bayard à LILLE.

Faisant suite à un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte en date du 13 avril 2015.

Accompagné du Cabinet AXIMO, chargé de procéder aux mesures légales,

Je, Huissier de justice soussigné, Membre associé de la Société Civile Professionnelle Gilles WATERLOT, Pascal DARRAS, Marc REGULA, Emilie GENON, Jérémie BIENAIME, Julien VANVEUREN, dont le siège est à LILLE, 36 rue de l'Hôpital Militaire.

Certifie m'être transporté ce jour à ROUBAIX, 21 rue Parmentier, à l'effet de procéder à la description de l'immeuble qui s'y dresse,

Là où étant, en présence de la propriétaire, , préalablement avisée de mes opérations par mes soins, laquelle m'a permis de prendre toutes photographies intérieures et extérieures de son immeuble,

J'ai pu relever ce qui suit :

Roubaix, 21 rue Parmentier

Il s'agit d'un immeuble sur rue avec double mitoyenneté, situé dans une rue en sens unique où les immeubles ne se dressent que d'un seul côté de la rue, faisant face à un parc urbain.



Le stationnement ne pose aucune difficulté.

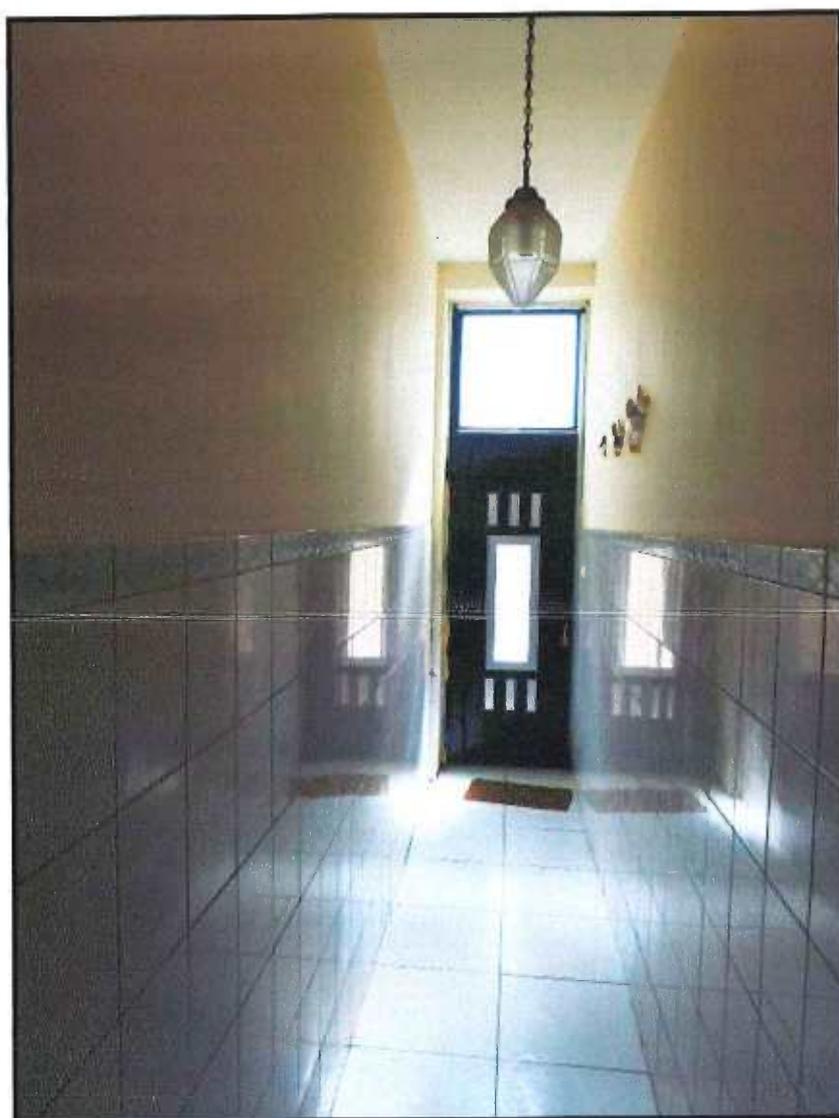
Le bien est dressé en maçonnerie de briques.



Il se décompose comme suit :

Couloir d'entrée

Accès depuis la rue par une porte avec serrure de sûreté et plusieurs points de fermeture.



- ↳ Sol dallage.
- ↳ Murs carrelés en partie basse, peints en partie haute.
- ↳ Plafond peint.

Cette pièce est éclairée par le vitrage de la porte d'accès et un vitrage en imposte.

Cette entrée permet d'accéder à un salon-séjour.

Salon-séjour

Cette pièce est sur deux niveaux avec :

- ↳ Sol dallage.
- ↳ Murs et plafond peints.



Cette pièce est éclairée par deux fenêtres et trois vitrages fixes avec double vitrage et châssis pvc, garnis de persiennes électriques.
Présence de radiateurs de chauffage central.



Depuis le séjour, on accède sans porte à une vaste cuisine.

Vaste cuisine



- ↳ Sol dallage avec plinthes carrelées.
- ↳ Murs peints, ensemble défraîchi.
- ↳ Plafond peint.

Cette pièce est éclairée par deux puits de lumière en plafond (à noter quelques traces d'humidité au niveau de la partie extension).



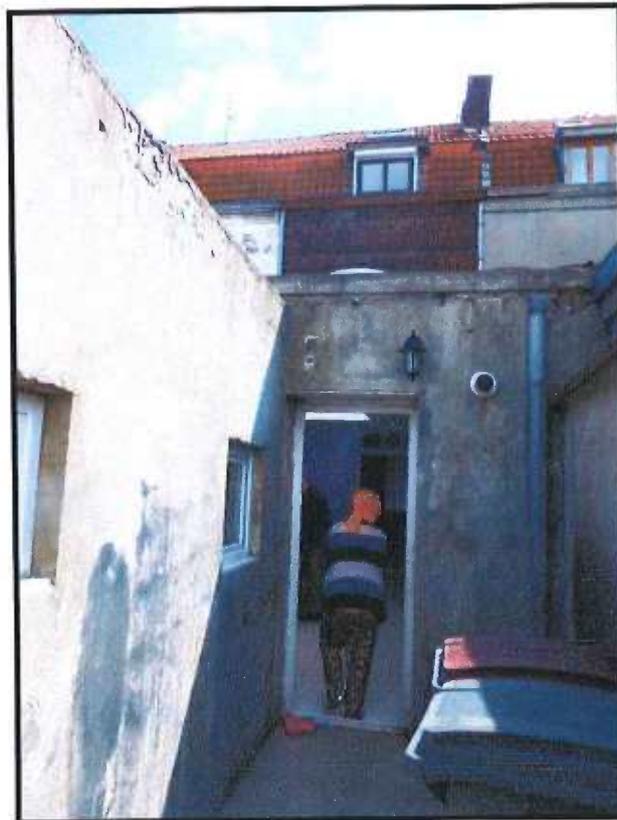
Équipements :

- Des meubles hauts et bas assortis.
- Un évier deux bacs un égouttoir.
- Une console avec gaz de ville.
- Une hotte aspirante.
- Deux radiateurs de chauffage central.

Depuis cette cuisine on accède à un petit jardin sur arrière.

Jardin sur arrière

L'accès à ce jardin se fait par une porte pvc avec double vitrage.



Présence d'une terrasse carrelée et d'un jardin à la suite, non entretenu.



Salle de bains



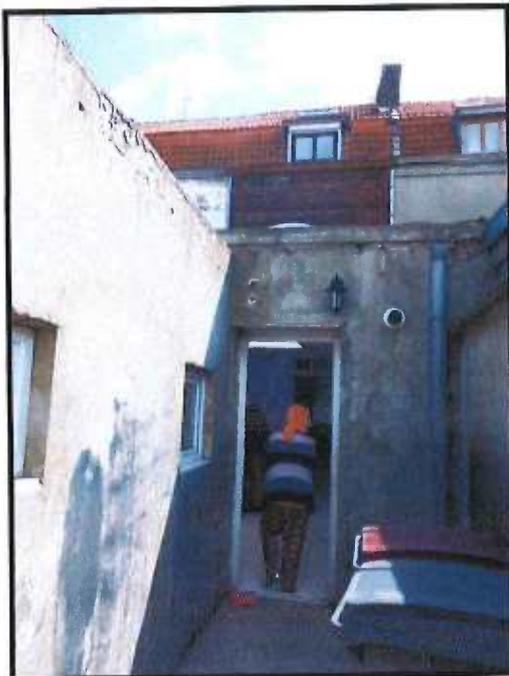
- ↳ Sol dallage.
- ↳ Murs carrelés.
- ↳ Plafond peint

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres pvc double vitrage.

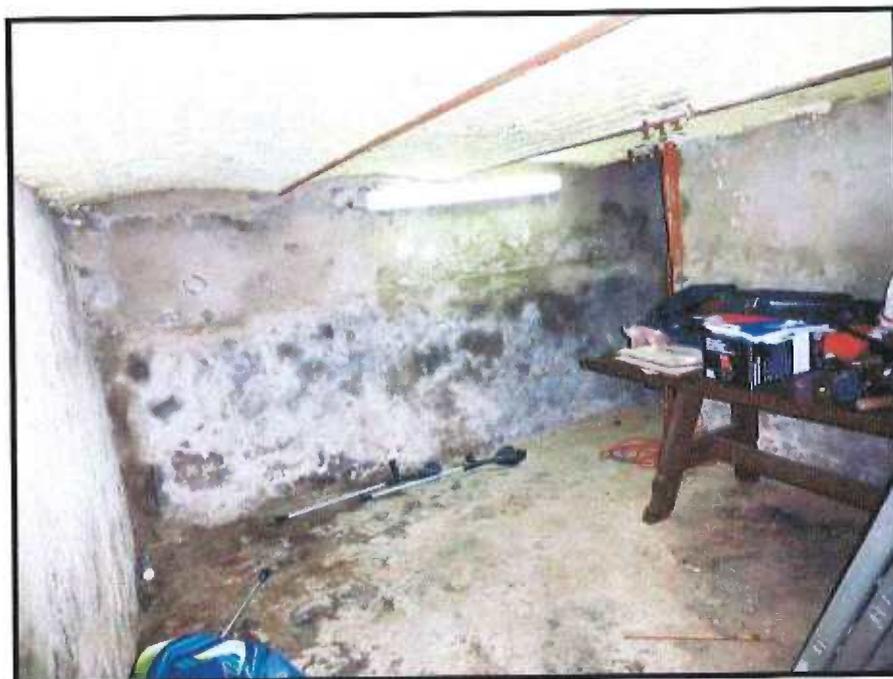
Équipements :

- Un sèche serviette raccordé au réseau de chauffage central.
- Un wc suspendu avec chasse d'eau intégrée, lunette et abattant.
- Une vasque posée sur un meuble.

Il convient de préciser que cette partie en extension n'est pas reprise au cadastre.
Toutes réserves sont faites quant à l'obtention des autorisations.

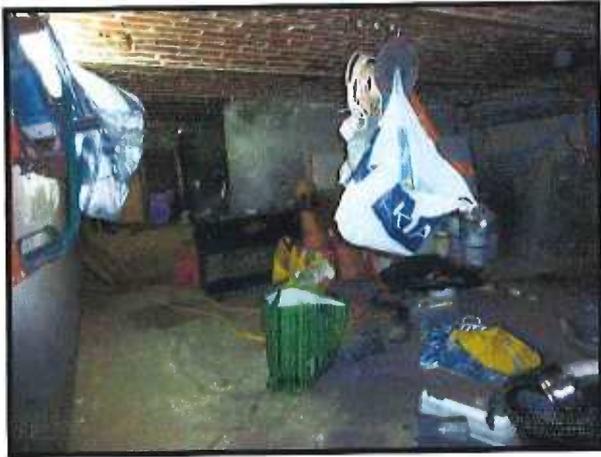
MAÇONNERIES ARRIÈRE**Cave**

Accessible depuis la cuisine.



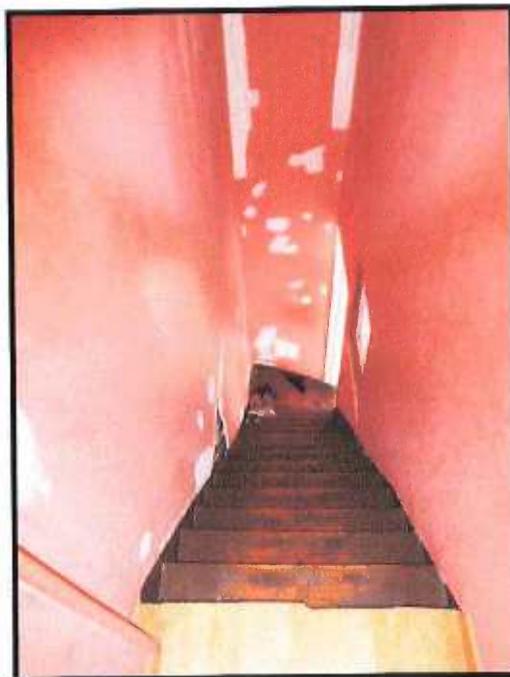
↳ L'immeuble est entièrement excavé.

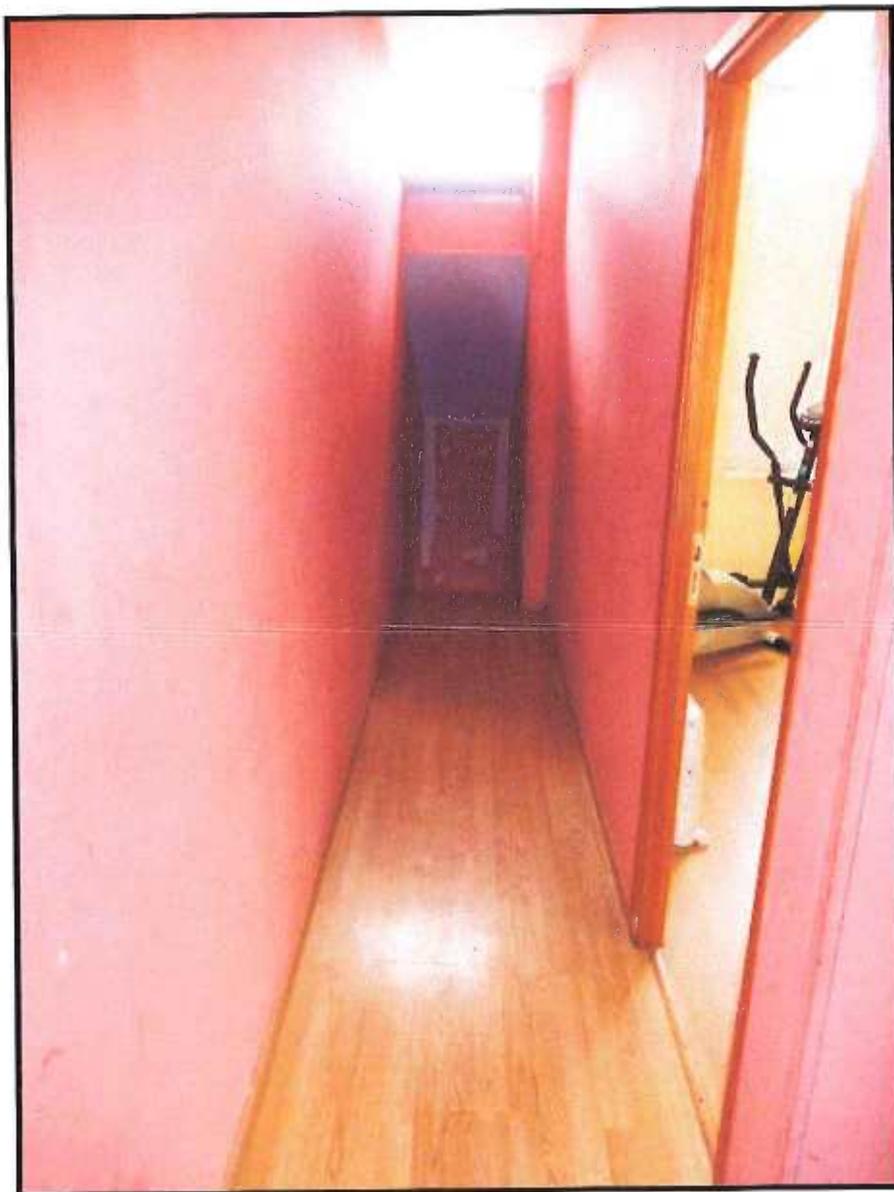
Cette cave est à l'état brut avec cloisonnement créant deux zones.



1^{ER} ETAGE

Accès au premier étage par un escalier bois ancien, sans rambarde, éclairé par un vitrage fixe pvc double vitrage donnant sur la cuisine.



Palier

↳ Sol parquet.

↳ Murs et plafond peinture défraîchie.

Ce palier est éclairé par un vitrage fixe en simple vitrage.
Il dessert deux pièces.

Chambre sur arrière

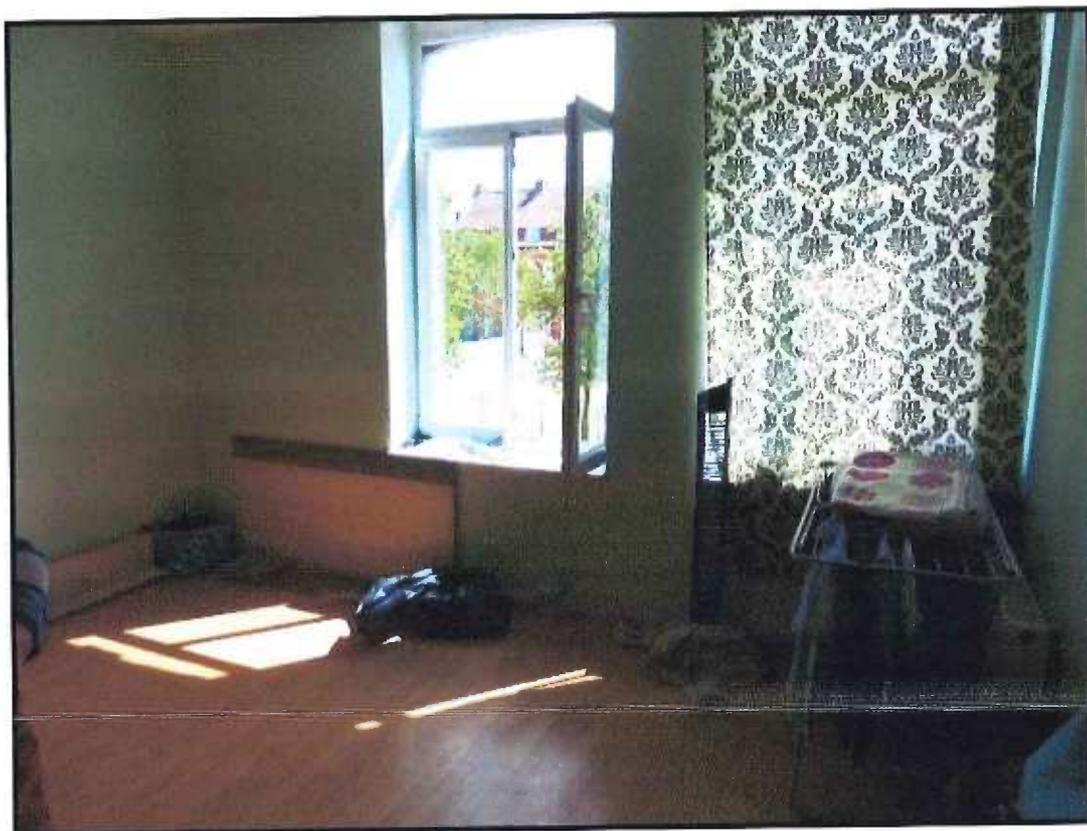


↳ Sol parquet, plinthes bois.

↳ Murs et plafond peints.

Cette pièce est éclairée par une double fenêtre pvc double vitrage avec imposte.
Absence de chauffage pour cette pièce.

Chambre sur rue



↳ Sol, murs et plafond identiques à la chambre sur arrière.

Cette pièce est éclairée par deux doubles fenêtres pvc double vitrage avec imposte.
Présence d'un radiateur de chauffage central.

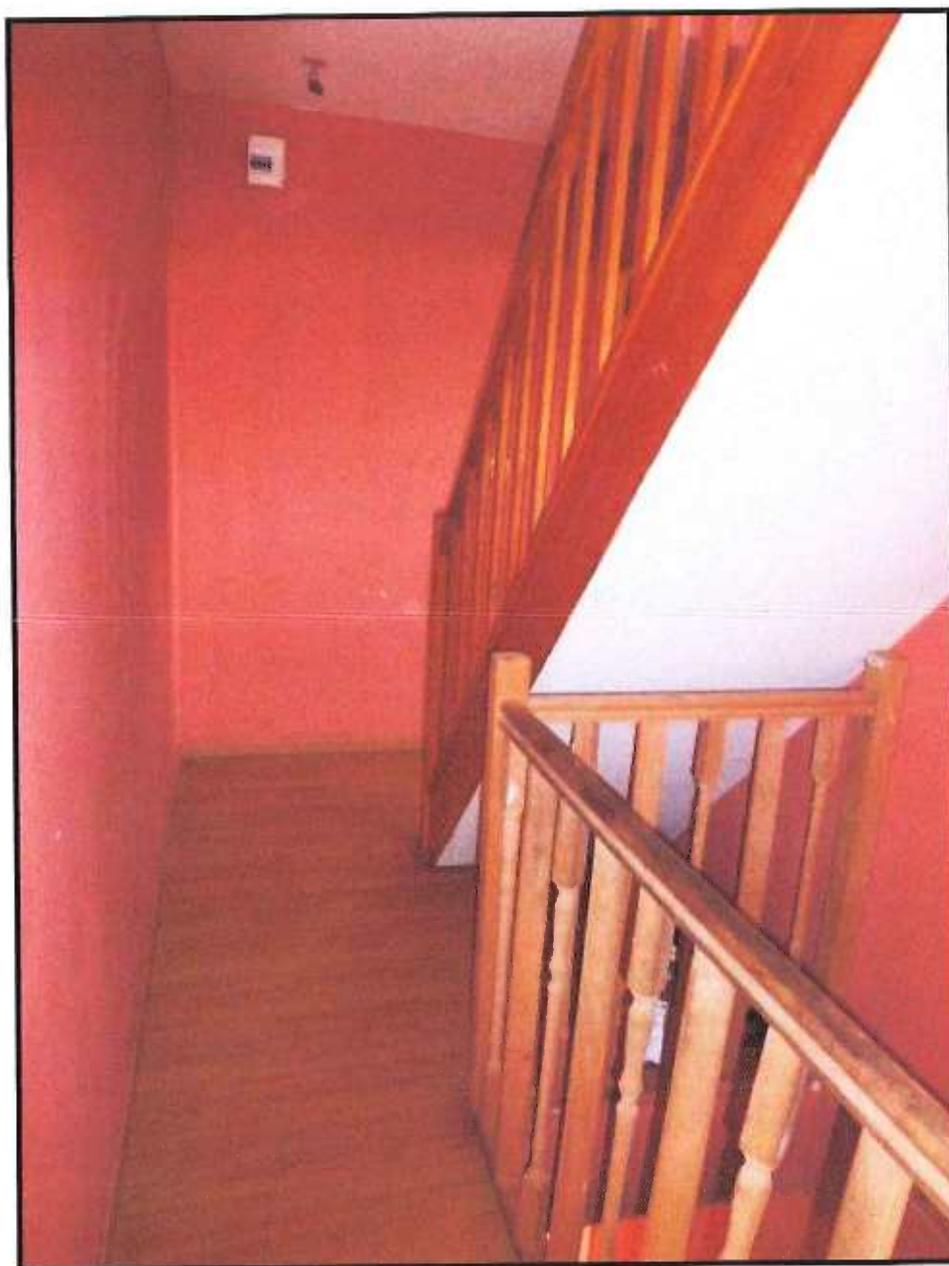
2ème ETAGE

Accessible par un escalier bois ancien avec quelques dégradations au niveau des marches.

Montée d'escalier avec murs et plafond peints.

L'escalier débouche sur un palier.

Palier



- ↳ Sol parquet.
- ↳ Murs et plafond peints.

Il dessert une chambre sur rue.

Chambre sur rue



↳ Sol parquet, plinthes bois.

↳ Murs et plafond peints.

Cette pièce est éclairée par deux doubles fenêtres pvc avec chacune une imposte.

Chambre sur arrière



↳ Sol, murs et plafond identiques à la chambre sur rue.

Cette pièce est éclairée par une double fenêtre pvc double vitrage.

Il n'existe pas de chauffage dans cette pièce.

Zone sous toiture aménagée

Accessible par un escalier avec rambarde bois, murs et plafond peints.



Cette pièce est éclairée par deux velux châssis bois double vitrage.

~~~~~

Des travaux sont en cours et les chambres ne bénéficiant pas de système de chauffage vont faire l'objet d'une installation.

~~~~~

L'immeuble est équipé d'une installation de chauffage central

Occupation :

↳ L'immeuble est actuellement occupé par la propriétaire et sept enfants

DIAGNOSTICS – MESURES LEGALES

Le rapport a été dressé ce jour par le Cabinet AXIMO.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès verbal de description pour servir et valoir ce que de droit, étant précisé que les constatations ci-dessus reprises sont des constatations visuelles ou résultent de déclarations verbales qui m'ont été faites lors de mon intervention, et qu'il convient de se référer au cahier des conditions de vente qui sera ultérieurement dressé, pour connaître les droits ou contraintes attachés à l'immeuble.

COÛT : CINQ CENT TRENTE DEUX EUROS ET VINGT HUIT CENTIMES T.T.C.

DROITS FIXES (Art.6)	226,60	Jérémie BIENAIMÉ 
VACATIONS HT(Art.16)	200,00	
FRAIS DE DÉPLACEMENT (Art.18)	7,67	
TOTAL HT	434,27	
TVA 20,00 %	86,85	
TOTAL	521,12	
TAXE FORFAITAIRE (Art.20)	11,16	
TOTAL TTC	532,28	

Acte compris dans l'état mensuel déposé au bureau de l'enregistrement compétent

36 rue de l'Hôpital Militaire – 59044 LILLE CEDEX

Tél : 03 20 12 84 30 - télécopie : 03 20 54 05 14

 etude@huissiers-lille.com

(FD/PBVD 1550437)

Immeuble à ROUBAIX , n°21 rue Parmentier - JB / CBL